

L'OPINION LIEGEOISE ET
LA REMILITARISATION DE LA RHENANIE

par

Anne-Marie WEGNEZ

Aspirant au Fonds National de la Recherche Scientifique

L'entrée des troupes allemandes en Rhénanie démilitarisée (1), le 7 mars 1936, est une étape capitale dans la reconstitution de la puissance politique et militaire de l'Allemagne, après le premier conflit mondial, et un pas décisif vers la guerre de 1940-1945. Les réactions de la population liégeoise, directement menacée par l'initiative hitlérienne en raison de la proximité géographique du IIIe Reich, se reflètent dans la presse.

Cinq quotidiens de tendances politiques différentes se partagent la clientèle liégeoise : *La Gazette de Liège* est l'organe des catholiques conservateurs, *La Meuse* est un journal libéral modéré, tendant vers la neutralité depuis 1919, *Le Journal de Liège* représente la tendance libérale doctrinaire tandis que *L'Express* est l'organe des libéraux progressistes, enfin *La Wallonie* est, en 1936, le porte parole officiel de la fédération liégeoise du Parti Ouvrier Belge. La lecture de ces quotidiens permet de se faire une idée assez exacte de ce que pensèrent les Liégeois mais, afin de nuancer davantage la présente étude d'opinion, nous avons également dépouillé deux hebdomadaires, *La Légion nationale belge*, qui donne un reflet du courant ultranationaliste et dictatorial, et *Le Prolétaire*, journal de la Fédération Générale des Syndicats de Liège, ainsi qu'un mensuel, *L'Action Wallonne*, moyen d'expression de la ligue du même nom, minorité agissante de la tendance francophile, séparatiste, voire annexionniste, de l'opinion wallonne. Toutefois, afin de conserver à ce travail une unité géographique, nous n'avons lu ni *Le Drapeau rouge*, organe communiste, ni *Le Pays réel*, journal rexiste, car n'étant pas édités à Liège, ils ne traduisent pas une nuance spécifiquement liégeoise.

Une recherche infructueuse fut aussi menée dans les milieux politiques et parlementaires liégeois. Les archives des sections locales

(1) La remilitarisation de la Rhénanie était interdite en vertu des articles 42, 43 et 44 du traité de Versailles et des articles 1 et 2 du pacte de Locarno.

des différents partis politiques furent détruites au cours de la guerre de 1940-1945, à l'exception d'une partie des documents socialistes; malheureusement, ces derniers ne concernent en rien le thème de cet article. Quant aux parlementaires liégeois, aucun ne prit la parole dans les débats qui eurent lieu à propos de la remilitarisation de la Rhénanie, et ni le Conseil provincial, ni le Conseil communal ne votèrent des résolutions ou des recommandations relatives à la situation nouvelle créée par le geste allemand.

L'inaction des hommes politiques liégeois n'est-elle pas symptomatique de l'attitude de toute la population? La présente étude d'opinion ambitionne de fournir une réponse à cette question et, par extension, de comprendre la passivité des peuples de l'Europe occidentale se laissant mener à la guerre.

*
* *

AVANT LA REMILITARISATION

En 1933, seuls *Le Journal de Liège* et *L'Action wallonne* commentent la possibilité d'une remilitarisation de la Rhénanie. Avant même l'arrivée d'Hitler au pouvoir, *Le Journal de Liège* (2) déclare que sous prétexte d'égalité des droits, l'Allemagne réclamera la fin de la démilitarisation et prévoit une guerre à échéance rapprochée si la zone rhénane est réoccupée par les troupes allemandes. Georges-A. Detry (3), aussi bien dans *L'Action wallonne* (4) en 1933 que dans *La Meuse* (5) en 1934, dénonce les

(2) *Le Journal de Liège*, lundi 23 janvier 1933, p. 1, col. 1-2.

(3) Georges-Arthur Detry, licencié en sciences sociales et politiques de l'Université Libre de Bruxelles, fut rédacteur au Compte Rendu analytique de la Chambre, correspondant belge du *Temps*, chroniqueur de politique étrangère de *La Meuse* et collaborateur de *L'Action wallonne*. En 1935, il quitta *La Meuse*, à la suite d'un procès engagé au sujet d'honoraires et perdu par le journal. (Cfr *Annuaire officiel de la Presse belge*, pp. 176-177, éd. par l'Association générale de la Presse belge et l'Union professionnelle de la Presse belge, 1933).

(4) *L'Action wallonne*, 15 mai 1933, p. 2, col. 2; 15 octobre 1933, p. 1, col. 3; 15 janvier 1934, p. 1, col. 4.

(5) *La Meuse*, vendredi 19 janvier 1934, p. 1, col. 3-4.

manquements allemands aux traités de Versailles et de Locarno (6) et insiste sur l'importance de la démilitarisation de la Rhénanie, garantie essentielle de la sécurité de la Belgique. Très attentif au problème rhénan dès 1933, ce journaliste ne fut pas suivi par ses collègues liégeois et son action n'eût pas de répercussions durables sur le public car il ne mena pas une campagne suffisamment intensive.

En 1935, la presse ne se préoccupe pas davantage des agissements allemands en Rhénanie. Seul *Le Journal de Liège* consacre quelques articles importants (7) à ce sujet. Il affirme que le jour où les Allemands renieront la clause de démilitarisation, ils marqueront une première avance à leur actif, car nul n'entravera leur action. Ni la France, ni la Grande-Bretagne, ni l'Italie ne sont prêtes pour une action militaire; la seule réaction devant le fait accompli sera une protestation envoyée à Berlin; il n'y aura même pas de sanctions.

La presse liégeoise, après avoir ignoré presque complètement pendant trois ans, le danger que représentait, pour la Belgique, une dénonciation du traité de Locarno, sort brusquement de sa torpeur au début de 1936. *La Wallonie*, *Le Journal de Liège* et *La Légion nationale* (8) font part des réserves allemandes sur la validité de Locarno, après la ratification du pacte franco-russe par le Parlement français, et craignent que les autres puissances signataires soient mises devant le fait accompli. *Le Prolétaire* (9) inquiet souligne la grande importance stratégique de la rive gauche du Rhin tandis que *L'Express* (10) plus optimiste croit qu'Hitler proposera un marché : la remilitarisation de la Rhénanie contre de nouvelles garanties offertes à la France et à la Belgique. *La Meuse* (11) craint un accord Hitler-Mussolini au sujet de la dénonciation du pacte de Locarno et réclame le rétablissement immédiat du front anglo-franco-italien car

(6) Du 5 au 16 octobre 1925, les ministres des Affaires étrangères de France, de Grande-Bretagne, d'Allemagne, de Belgique et d'Italie s'étaient réunis à Locarno. La conférence aboutit à plusieurs traités dont le plus important garantissait les frontières franco-allemandes et belgo-allemandes. L'article 2 stipulait qu'en cas de remilitarisation de la Rhénanie, les pays signataires pouvaient prendre les armes contre l'Allemagne (*Locarno. Eine Dokumentensammlung*, éd. par F. BERBER, documents nos 12, 13, 14, 15 et 16, pp. 49-64, Berlin, 1936).

(7) *Le Journal de Liège*, lundi 11 février 1935, p. 3, col. 7; lundi 25 mars 1935, p. 1, col. 1; lundi 6 mai 1935, p. 1, col. 2.

(8) *La Wallonie*, mardi 21 janvier 1936, p. 1, col. 5-6; mardi 3 mars 1936, p. 1, col. 5-6-7. *Le Journal de Liège*, mardi 11 février 1936, p. 4, col. 1. *La Légion nationale*, 29 février 1936, p. 3, col. 3.

(9) *Le Prolétaire*, 15 février 1936, p. 6, col. 7.

(10) *L'Express*, samedi 7 mars 1936, p. 1, col. 2-3-4.

(11) *La Meuse*, samedi 22-dimanche 23 février 1936, p. 1, col. 5.

la dictature hitlérienne est autrement redoutable que le régime mussolinien.

Si la presse liégeoise a clairement entrevu, en 1936, le danger redoutable qu'était la remilitarisation de la Rhénanie, elle le croit inévitable et ne propose aucun moyen pratique pour y parer. Les sanctions prévues par le pacte de la Société des Nations et le traité de Locarno paraissent inefficaces et irréalisables. Les journaux se préparent à répondre à l'entrée des troupes allemandes à Aix-la-Chapelle, Cologne, Mayence et Coblenze, par de simples protestations.

*
* *

LA DENONCIATION DU TRAITE DE LOCARNO

Lorsque le 7 mars 1936, Hitler dénonce unilatéralement le traité de Locarno et donne, en même temps, l'ordre aux troupes allemandes d'occuper la zone rhénane, la presse s'émeut vivement et suit passionnément l'évolution de la situation pendant plusieurs semaines.

Le ton est donné, dès les premiers jours, dans presque tous les journaux. Selon *La Légion nationale* (12), l'acte du Führer est une "violation illicite évidente". Pour *Le Journal de Liège* (13), "c'est le plus grave et le plus menaçant des coups que l'Allemagne ait portés à la sécurité de l'Europe". *L'Action wallonne* (14) est tout aussi inquiète : "La répudiation par l'Allemagne des accords de Locarno, le 7 mars, et la réoccupation le jour même de la zone démilitarisée sont des faits d'une gravité telle que l'on doit considérer la paix comme menacée en Europe". *L'Express* (15) considère que l'attitude allemande engendre "le retour à l'insécurité" tandis que *La Wallonie* (16) pense que la situation est dramatique.

L'indignation de la presse est accrue par le fait que l'Allemagne

(12) *La Légion nationale*, 14 mars 1936, p. 1, col. 2.

(13) *Le Journal de Liège*, lundi 9 mars 1936, p. 1, col. 3.

(14) *L'Action wallonne*, 15 mars 1936, p. 1, col. 3.

(15) *L'Express*, dimanche 8-lundi 9 mars 1936, p. 1, col. 4.

(16) *La Wallonie*, lundi 9 mars 1936, p. 1, col. 3.

avait elle-même proposé la conclusion du pacte de Locarno (17) et qu'elle l'avait signé librement. *La Gazette de Liège*, *Le Journal de Liège*, *La Meuse*, *L'Express* et *La Wallonie* ne manquent pas de souligner l'entière égalité qui régnait entre les pays signataires du traité au moment de sa conclusion (18).

Les journaux cherchent les causes de la situation actuelle et aboutissent à des conclusions presque identiques. *La Wallonie* (19) est très dure à l'égard des autres puissances signataires du traité : "Depuis trois ans, les gouvernements anglais, français et belge ont tout fait pour donner à Hitler la sensation qu'il pouvait oser quoi que ce fût, sans encourir le moindre risque[...] La situation dramatique d'aujourd'hui est provoquée autant, si pas plus, par la politique de complaisance pratiquée par les gouvernements bourgeois que par l'hystérie nationaliste du Reich". *La Gazette de Liège* (20) s'en prend tout autant aux partenaires de l'Allemagne : "Dès lors qu'on laissait au grand coupable de l'agression sa structure puissante pour s'appliquer à dépecer des coupables secondaires; dès lors qu'on lui permettait de violer une à une les clauses qui devaient empêcher sa récidive; dès lors qu'on jugeait admissible qu'il consacraît à un réarmement illicite et formidable l'argent qu'il aurait dû verser pour l'indemnisation de ses victimes; dès lors que, parmi les vainqueurs eux-mêmes, il s'en trouvait prêts à favoriser la restauration d'une puissance militaire qu'on avait eu tant de peine à abattre, il fallait prévoir qu'un jour serait déchiré en menus morceaux ce qui pouvait subsister encore de quelques honorables chiffons de papier." *La Meuse* (21) entreprend de défendre le traité de Versailles, tout en stigmatisant la faiblesse des politiciens qui l'ont mal appliqué : "Ces clauses (militaires) avaient été très intelligemment dictées par le maréchal Foch : 1) le désarmement du Reich[...], 2) l'occupation de la Rhénanie[...], 3) la démilitarisation de la zone rhénane[...]. A l'abri de ces clauses militaires, la politique alliée pouvait conditionner le relèvement de l'Allemagne. Le maréchal avait remis aux mains des

(17) Le 9 février 1925, à la suggestion de l'ambassadeur britannique à Berlin, Stresemann, ministre des Affaires étrangères d'Allemagne, avait envoyé aux gouvernements alliés un projet de convention. (Cfr *Documents diplomatiques belges, 1920-1940*, publiés par Ch. DE VISSCHER et F. VANLANGENHOVE, T. II, pp. 93-94, Memorandum allemand du 9 février 1925, Bruxelles, 1964).

(18) *La Gazette de Liège*, mardi 10 mars 1936, p. 1, col. 1. *Le Journal de Liège*, lundi 9 mars 1936, p. 1, col. 5. *La Meuse*, samedi 7-dimanche 8 mars 1936, p. 1, col. 2. *L'Express*, mardi 10 mars 1936, p. 1, col. 1. *La Wallonie*, lundi 9 mars 1936, p. 1, col. 2.

(19) *La Wallonie*, lundi 9 mars 1936, p. 1, col. 3.

(20) *La Gazette de Liège*, mardi 10 mars 1936, p. 3, col. 1.

(21) *La Meuse*, lundi 9 mars 1936, p. 1, col. 1.

politiciens une 'monnaie d'échange', dont ils n'ont pas su jouer. A chaque tournant, ils se sont laissés devancer par le Reich, faute d'avoir préparé et affirmé une politique commune." Auguste Molitor (22) du *Journal de Liège* est le rédacteur le plus sévère à l'égard des vainqueurs de la guerre 1914-1918 : "On conviendra que tout a été mis en oeuvre - ou plus tôt ne l'a pas été - pour qu'ils (les Allemands) puissent parachever le travail de destruction du traité de Versailles. Un pacifisme béat et 'bêta' ainsi qu'un affairisme égoïste sont les deux causes principales de la situation critique devant laquelle on se trouve depuis quinze jours[...] Pourquoi en voudrait-on aux Allemands ? Ils ont joué le jeu qu'il fallait attendre d'eux et qu'on n'a pas contrarié malgré les moyens dont on disposait. Mais à une certaine époque, il fallait, paraît-il, faire confiance aux gouvernements sociaux-démocrates allemands[...] Méthodiquement, patiemment, l'Allemagne procédait à un rééquipement industriel qui devait permettre un réarmement militaire sous les formes les plus multiples grâce aux fonds imprudemment avancés par les anciens adversaires américain et britannique. Ceux-ci n'ignoraient rien des intentions revanchardes de l'Allemagne. Ils n'y ont pas cru ou ils ont feint de ne pas y croire. Ils faisaient des affaires, de bien mauvaises affaires ! " Quant à *L'Action wallonne* et à *La Légion nationale* (23), elles restent fidèles à leur ligne de conduite traditionnelle : la première rejette la faute sur la Grande-Bretagne pour disculper la France, la seconde charge de toute la responsabilité les politiciens français de gauche.

Tous les journaux voient dans la complaisance des puissances alliées en 1918, la cause principale de la dégradation de la situation. Ils font plus leur procès que celui de l'Allemagne. Il est même difficile de trouver un mot de reproche à l'égard de cette dernière. Mieux, il est normal, semble penser la presse, que, face à la faiblesse de ses partenaires, ce pays agisse comme il le fait. Des nuances s'observent cependant entre les différents journaux. Tandis que *La Gazette de Liège* critique le traité de Versailles, son application et

(22) Auguste Molitor (1872-1937) fut chef des services rédactionnels et rédacteur politique à *L'Indépendance belge*, collaborateur au *Journal de Liège*, à *La Presse* de Verviers, à *L'Horizon* et à *La Flandre Libérale*. Il était spécialisé dans la politique étrangère et dans les questions économiques. Il fut un moment directeur des douanes de Téhéran. (Cfr *Annuaire officiel de la Presse belge*, 1933, p. 201. - L. BERTELSON, *Dictionnaire des journalistes écrivains de Belgique*, p. 86, Bruxelles 1960). *Le Journal de Liège*, mardi 17 mars 1936, p. 1, col. 1.

(23) *L'Action wallonne*, 15 mars 1936, p. 1, col. 4. *La Légion nationale*, 14 mars 1936, p. 1, col. 6.

l'attitude de toutes les puissances intéressées à l'affaiblissement de l'Allemagne, *La Meuse* défend le traité de paix de 1919 et attaque la politique suivie après sa conclusion. *Le Journal de Liège*, sans donner son opinion sur les décisions des pays vainqueurs à l'issue de la guerre, prend à partie la Grande-Bretagne et les Etats-Unis. Enfin, *La Wallonie* considère que les erreurs des gouvernements anglais, français et belge n'ont commencé qu'après l'arrivée d'Hitler au pouvoir car auparavant le pacifisme des sociaux-démocrates allemands ne pouvait pas être mis en doute.

La Meuse, *La Wallonie*, *La Légion nationale* et *L'Action wallonne* (24) estiment qu'une occasion a été fournie à l'Allemagne par le conflit italo-éthiopien (25) qui, en divisant les autres puissances, a renforcé la position du Reich. *La Meuse*, *L'Express* et *L'Action wallonne* (26) pensent même qu'Hitler a pris contact avec l'Italie avant de dénoncer le traité de Locarno.

La presse se penche aussi sur l'argument fourni par Hitler pour justifier son action, à savoir que le pacte franco-russe est incompatible avec le traité de Locarno. Deux journaux libéraux de tendances pourtant opposées, *Le Journal de Liège* et *L'Express* (27) estiment que la raison donnée par Hitler n'est qu'un prétexte sans valeur. "Si le traité franco-soviétique", écrit le 11 mars, le rédacteur du *Journal de Liège*, "a été considéré par le Reich, comme une menace dirigée contre lui, il avait à le démontrer en réclamant par les voies régulières la dénonciation du pacte rhénan. Et en tout état de cause, si la rupture s'imposait, à son point de vue, du côté de la France, comment l'expliquer du côté de la Belgique, qui n'est pas partie au traité franco-russe ?" *L'Express* précise : l'Allemagne pouvait "porter l'accord franco-russe devant la juridiction de La Haye". *La*

(24) *La Meuse*, samedi 7-dimanche 8 mars 1936, p. 1, col. 2. *La Wallonie*, lundi 9 mars 1936, p. 1, col. 3. *La Légion nationale*, 14 mars 1936, p. 1, col. 1-2. *L'Action wallonne*, 15 mars 1936, p. 1, col. 3.

(25) Le conflit italo-éthiopien éclata le 2 octobre 1935 et s'acheva par la prise d'Addis-Abeba, le 5 mai 1936. L'Angleterre soutenait l'Ethiopie et exigeait l'application rigoureuse du pacte de la Société des Nations. La France adoptait une position médiane et s'efforçait de retarder ou d'adoucir les sanctions contre l'Italie. Mais elle s'associa à la condamnation de ce pays afin de ne pas compromettre le principe de la sécurité collective si bien qu'elle s'aliéna quand même les sympathies de l'Italie.

(26) *La Meuse*, samedi 7-dimanche 8 mars 1936, p. 1, col. 5. *L'Express*, dimanche 8-lundi 9 mars 1936, p. 1, col. 4. *L'Action wallonne*, 15 mars 1936, p. 1, col. 3.

Gazette de Liège et *La Légion nationale* (28) ne sont pas tout à fait de l'avis de leurs confrères et se réjouissent même du prétexte choisi par Hitler. L'attitude de ces deux journaux est ambiguë; foncièrement hostiles au pacte franco-russe mais également à la politique pangermaniste du IIIe Reich, ils éprouvent quelque peine à se prononcer clairement sur le prétexte hitlérien. Quant à *La Wallonie* (30), elle se contente d'espérer que la France ne renoncera pas à la garantie du pacte avec l'U.R.S.S.

En même temps qu'Hitler annonçait aux ambassadeurs français, anglais et italien, la dénonciation du traité de Locarno, il faisait de nouvelles propositions de paix (30). Personne n'y accorde la moindre confiance; un nouvel accord signé avec l'Allemagne serait sans valeur, telle est l'opinion générale (31). Selon *La Meuse* (32), les propositions hitlériennes équivalent au "désarmement de nos forteresses et de nos garnisons de sécurité", alors que l'armée allemande est "à pied d'oeuvre, pour envahir une nouvelle fois nos terres pacifiques". En offrant de discuter, l'Allemagne essaye de mettre ses interlocuteurs dans leur tort; il ne faut pas se laisser prendre à ce "poisson d'avril". *Le Journal de Liège* (33) fait remarquer qu'Hitler a insisté "sur le fait que son offre est faite une fois et qu'il ne la renouvellera pas"; il en déduit qu'il invite "les Etats intéressés à négocier sous la menace". Or "il n'y a pas à se faire d'illusion. Si l'on accepte de négocier sous la menace, c'est à une révision complète de la carte de l'Europe et de la carte des colonies au profit de l'Allemagne que l'on va". Mais le journaliste libéral croit qu'il est impossible de refuser de négocier car la France et l'Angleterre ne sont pas sûres de répliquer victorieusement à la force militaire allemande; ces deux pays doivent toutefois

(27) *Le Journal de Liège*, lundi 9 mars 1936, p. 1, col. 4; mercredi 11 mars 1936, p. 1, col. 3-4. mardi 24 mars 1936, p. 1, col. 1-2. *L'Express*, mardi 10 mars 1936, p. 1, col. 1.

(28) *La Gazette de Liège*, lundi 9 mars 1936, p. 1, col. 3; samedi 14-dimanche 15 mars 1936, p. 5, col. 2. *La Légion nationale*, 14 mars 1936, p. 1, col. 2.

(29) *La Wallonie*, lundi 9 mars 1936, p. 1, col. 3.

(30) Hitler propose à la France et à la Belgique un pacte de non-agression, valable pour 25 ans, et la création d'une zone démilitarisée de part et d'autre de la frontière franco-allemande; il accepte la signature d'un pacte aérien et offre des pactes de non-agression à ses voisins de l'est, enfin il se déclare prêt à rentrer à la Société des Nations et à y discuter le problème des colonies. (Cfr *Documents diplomatiques belges, 1920-1940*, T. IV, pp. 92-96, Bruxelles, 1965).

(31) *La Légion nationale* n'aborde pas ce thème mais toutes ses positions antérieures permettent de supposer qu'elle partage sur ce point l'avis des autres journaux.

(32) *La Meuse*, mercredi 11 mars 1936, p. 1, col. 5; jeudi 2 avril 1936, p. 1, col. 5.

(33) *Le Journal de Liège*, mardi 17 mars 1936, p. 1, col. 1-2.

présenter de nouvelles bases de discussion. Georges-A. Detry, dans *L'Action wallonne* (34), n'est pas de cet avis : "il n'est pas possible de négocier dans l'état actuel des choses" car le but évident des propositions allemandes est "d'entraver le jeu des accords de sécurité conclus dans le cadre de la Société des Nations". *Le Proletaire* (35) est du même avis que G. Detry et refuse d'accorder force de droit au reniement d'une signature en contractant un nouvel accord avec le coupable. *L'Express* (36), quant à lui, ne conçoit des conversations que si l'Allemagne retire ses troupes de Rhénanie et il qualifie les propositions allemandes de "Diktat". Par contre, *La Wallonie* (37) défend l'idée de négociations avec l'Allemagne, parce qu'en toutes circonstances, il faut soutenir "les conceptions socialistes, d'après lesquelles les différends et conflits entre les nations doivent être réglés par le droit et non par la force des armes" et parce que c'est un excellent moyen de mesurer la volonté de paix d'Hitler, une des bases de sa popularité en Allemagne. Mais ce n'est pas une raison d'accepter ses propositions comme base de discussion. Albert Dessart (38) de *La Gazette de Liège* propose d'accepter le pacte de non-agression hitlérien mais il faut "signer ce Locarno comme si nous croyions à la bonne foi du Führer et agir ensuite comme si nous n'y croyions pas, c'est-à-dire nous armer de pied en cap".

Si les Liégeois unanimes n'accordent plus aucune confiance aux paroles d'Hitler, ils se divisent quant à l'opportunité d'engager, malgré tout, des discussions. Les lecteurs de *La Meuse*, de *L'Action wallonne* et du *Proletaire*, s'ils adoptent la position de leur journal, doivent y être opposés car la négociation serait bénéfique à l'Allemagne. *L'Express* pose un préalable inacceptable pour l'Allemagne, autant dire qu'il s'y oppose. Les fidèles du *Journal de Liège*, de *La Gazette de Liège* et de *La Wallonie* y seraient favorables; les socialistes veulent rester fidèles à leur doctrine et espèrent confondre Hitler; les catholiques et les libéraux ne voient pas d'autre solution car un refus fournirait un nouvel argument à la propagande nazie.

La presse propose différents moyens pour sortir de la crise. Cinq journaux, *La Gazette de Liège*, *Le Journal de Liège*, *L'Express*, *La*

(34) *L'Action wallonne*, 15 mars 1936, p. 1, col. 4, p. 2, col. 2.

(35) *Le Proletaire*, 14 mars 1936, p. 1, col. 4.

(36) *L'Express*, mercredi 11 mars 1936, p. 1, col. 3; mardi 17 mars 1936, p. 1, col. 1.

(37) *La Wallonie*, lundi 27 avril 1936, p. 1, col. 5.

(38) Albert Dessart (1867-1939), docteur en droit, collabora pendant 40 ans à *La Gazette de Liège*. Il rédigeait une chronique bi-hebdomadaire de politique internationale. (Cfr J. DEMARTEAU, *Les Cent ans de La Gazette de Liège*, p. XVI, dans *Gazette de Liège, 1840-1940, Liber Memorialis*, (Liège), 1946). *La Gazette de Liège*, vendredi 20 mars 1936, p. 3, col. 3-4.

Légion nationale et *L'Action wallonne* (39) sont partisans d'un renforcement de la défense nationale. La position de *La Wallonie* varie suivant ses chroniqueurs : Jean Delvigne (40) se rallie au principe de la défense nationale; il est savoureux de constater qu'il reproche au ministre de la Défense Nationale, A. Devèze, de n'avoir pas "à la frontière, l'appareil minimum indispensable". Mais Arthur Wauters (41) refuse une aggravation des charges militaires. Selon *L'Express* et *Le Journal de Liège* (42), outre les mesures militaires, la Belgique doit se tenir aux côtés de la France et il importe que la collaboration anglo-franco-italo-belge soit renforcée. *L'Express* (43) est convaincu que la meilleure base de sécurité en Europe repose désormais sur le système des alliances; il n'y a pas d'autre issue que de se résigner à une paix armée. L'Angleterre devrait déclarer formellement qu'elle interviendrait en cas d'attaque allemande. *L'Action wallonne* (44) constate que "si les puissances ne réagissent pas, [...] avant quelques mois, de nouvelles exigences seront formulées" par l'Allemagne et que "les puissances locarniennes ne retiendront pas la suggestion française de la réoccupation de certains centres rhénans". Mais il faut trouver une solution rapide au conflit italo-éthiopien car le maintien du "front unique des puissances

(39) *La Gazette de Liège*, mardi 10 mars 1936, p. 3, col. 1. *Le Journal de Liège*, lundi 9 mars 1936, p. 1, col. 5; mardi 17 mars 1936, p. 1, col. 2. *L'Express*, mercredi 11 mars 1936, p. 1, col. 6. *La Légion nationale*, 21 mars 1936, p. 1, col. 2; 28 mars 1936, p. 1, col. 5. *L'Action wallonne*, 15 avril 1936, p. 2, col. 2. (40) Jean Delvigne, fils d'Isi Delvigne, directeur de *La Wallonie*, s'était signalé quelques années auparavant, par les violentes campagnes antimilitaristes qu'il menait à la tête des Jeunes Gardes Socialistes. *La Wallonie*, mercredi 18 mars 1936, p. 4, col. 4.

(41) Arthur Wauters, né à Waremmes en 1890, docteur en sciences économiques, professeur à l'Université Libre de Bruxelles, fonda en 1922, puis dirigea la Société d'Édition du P.O.B. En 1934, il fut le chef du groupe socialiste du Sénat. Il fut aussi directeur politique du journal *Le Peuple*. Ministre de la Santé Publique du 28 janvier 1937 au 13 mai 1938, du Travail et de la Prévoyance Sociale du 21 au 27 février 1939, de l'Information nationale du 3 septembre 1939 au 5 janvier 1940, il fut également ambassadeur à Varsovie et à Moscou et directeur du Centre des Nations Unies pour l'Enfance. Il rédigea de nombreux ouvrages, notamment *L'évolution du Marxisme, La concentration capitaliste internationale, Vandervelde et la doctrine socialiste*. (Cfr notamment, *Annuaire officiel de la presse belge*, 1933, p. 225. - L. BERTELSON, *op.cit.*, pp. 296-298). *La Wallonie*, lundi 23 mars 1936, p. 3, col. 4.

(42) *L'Express*, dimanche 8-lundi 9 mars 1936, p. 3, col. 2; mercredi 11 mars 1936, p. 1, col. 6. *Le Journal de Liège*, mercredi 11 mars 1936, p. 1, col. 3 et 4; mardi 17 mars 1936, p. 1, col. 2.

(43) *L'Express*, mardi 10 mars 1936, p. 1, col. 3; mercredi 11 mars 1936, p. 1, col. 6; samedi 14 mars 1936, p. 1, col. 5.

(44) *L'Action wallonne*, 15 mars 1936, p. 1, col. 3, p. 2, col. 2.

locarniennes est une nécessité". Il est indispensable également de conserver l'accord militaire franco-belge. Pour *La Wallonie* (45), il faut, d'une part, empêcher l'Allemagne d'améliorer sa position stratégique en concluant de nouvelles alliances et, d'autre part, "créer une situation internationale telle que toute agression apparaisse aux dirigeants nazistes les plus obtus comme une tentative désespérée, vouée d'avance à un échec certain". Jean Delvigne décrit les moyens d'atteindre ce résultat : il faut un accord complet entre la France et l'Angleterre, "perfectionner le système de sécurité collective, multiplier les pactes de non-agression et les traités d'assistance mutuelle". A la fin du mois d'avril, *La Wallonie* adopte une position qui s'écarte de la doctrine socialiste traditionnelle : si Hitler "s'obstine à vouloir imposer son propre 'plan de Paix', [...], alors il faut que l'Europe organise la paix sans Hitler. Dans ce cas, il ne nous reste rien d'autre que d'ériger autour de l'Allemagne un mur d'acier. Ce par quoi je ne veux pas dire", écrit le journaliste socialiste, "que l'Europe doit faire la guerre à l'Allemagne, mais comme l'a dit si bien Romain Rolland, lui imposer la paix par la supériorité des armes". L'auteur reconnaît que si Hitler refuse un régime de paix générale et durable, la guerre est inévitable.

La presse liégeoise s'est aussi efforcée de rassurer la population. *La Wallonie* (46) mène, en ce domaine, l'action la plus énergique. Elle publie un manifeste du Parti Ouvrier Belge qui recommande le calme, la situation n'est pas tragique puisque la Grande-Bretagne a renouvelé ses engagements du pacte de Locarno. Et Arthur Wauters donne comme titre à un de ses articles : "La guerre s'éloigne". Il tente de démontrer qu'"il n'y a pas de danger de conflit armé immédiat"; il y voit quatre raisons principales : "1) Quand la guerre éclatera, elle ne sera pas déclarée [...] 2) La guerre n'est pas pour maintenant, parce que l'Allemagne hitlérienne n'est pas encore équipée pour la faire. 3) Locarno, malgré le geste allemand, reste avec tous les devoirs et les obligations mutuelles que les signataires y ont inscrits. 4) C'est tellement vrai que le 9 mars, M. Eden, ministre des Affaires étrangères de Grande-Bretagne, l'a déclaré à la Chambre des Communes [...]. Enfin, les propositions auxquelles ont abouti les pourparlers de Londres (47) éloignent incontestablement toute menace imminente". C'est aussi ce que s'efforce de prouver *La Meuse* (48), lorsqu'elle constate que le gros de l'armée allemande fait

(45) *La Wallonie*, mardi 17 mars 1936, p. 3, col. 1; mercredi 18 mars 1936, p. 4, col. 4; lundi 27 avril 1936, p. 1, col. 5, p. 3, col. 2.

(46) *La Wallonie*, mercredi 11 mars 1936, p. 1, col. 6-7; lundi 23 mars 1936, p. 1, col. 1.

(47) Cfr. p. 67.

(48) *La Meuse*, vendredi 13 mars 1936, p. 1, col. 5.

face à l'est, les garnisons de Rhénanie ne constituant qu'une couverture. Dès le lendemain de la dénonciation du traité de Locarno, *L'Express* (49) proclame sa conviction que la guerre n'éclatera ni au printemps, ni au cours du prochain été. Du *Prolétaire* et du *Journal de Liège* (50), émane un son plus alarmant : selon le premier, la paix est aussi précaire qu'avant 1914 et le second ne doute pas que la remilitarisation de la Rhénanie fasse "partie d'un vaste plan d'organisation militaire dont l'aboutissement fatal est la guerre".

Si les journaux ont cru devoir rassurer la population, ils n'ont toutefois pas dû mener campagne pour réfréner un mouvement de panique populaire. Il semble bien que la population liégeoise ait accepté la remilitarisation de la Rhénanie avec le plus grand calme. *La Meuse* (51) signale qu'au cours du week-end des 7 et 8 mars, les Liégeois sont allés au cinéma, au café ou en promenade, comme si rien ne s'était passé. Une partie pensait même que les troupes allemandes occupaient Cologne et Aix-la-Chapelle depuis longtemps. M. René Pouret, un des rédacteurs de *L'Express*, croit qu'elle a été touchée par l'événement mais beaucoup moins ébranlée qu'au début du conflit italo-éthiopien, en octobre 1935 (52).

La presse liégeoise reconnaît que la réoccupation de la Rhénanie par les troupes allemandes fait courir à la Belgique un grave danger. Désormais, la Reichswehr pourra attaquer sans qu'aucun indice ne donne l'alarme. Les journaux sont convaincus que la dénonciation du traité de Locarno sera suivie d'autres revendications allemandes; cette mesure s'inscrit dans un vaste programme qui a pour but de remodeler la carte de l'Europe. De nouvelles mesures militaires et la collaboration des anciens alliés s'imposent pour empêcher ce bouleversement. Malgré le puissant intérêt que porte la presse à la décision allemande du 7 mars, la surprise demeure vive pour un observateur ultérieur; aucun sentiment de panique ne se manifeste, peu de mots durs à l'égard de l'Allemagne sont enregistrés, des réactions telles que la guerre préventive, la réoccupation de la Rhénanie par les troupes françaises et belges ou la mobilisation, ne sont pas proposées, des sanctions économiques et financières ne sont pas davantage réclamées avec vigueur. Certains journaux préconisent même de négocier avec Hitler. Une semblable acceptation du fait accompli est inattendue de la part d'une presse qui reflète, en principe, les sentiments d'une

(49) *L'Express*, dimanche 8-lundi 9 mars 1936, p. 1, col. 4.

(50) *Le Prolétaire*, 1er mai 1936, p. 1, col. 1. *Le Journal de Liège*, mercredi 11 mars 1936, p. 1, col. 4.

(51) *La Meuse*, mardi 10 mars 1936, p. 1, col. 5.

(52) Interview accordée par M. René Pouret, le 23 janvier 1969.

population directement menacée par la décision allemande.

*
* *

LES REACTIONS BELGES ET ETRANGERES VUES PAR LA PRESSE

Les journaux liégeois ne se préoccupent pas seulement de l'importance militaire de la violation du traité de Locarno et de l'avenir réservé à l'Europe mais se penchent aussi très attentivement sur les réactions de tous les gouvernements directement intéressés par la décision hitlérienne.

L'ensemble de la presse (53) est favorable à l'action du gouvernement belge (54). *Le Journal de Liège*, *La Meuse* et *La Wallonie* (55) font l'éloge du premier ministre, M. Van Zeeland (56). Par contre, *La Gazette de Liège* ne publie pas le moindre mot de félicitations envers le chef du gouvernement qui est pourtant membre du parti catholique. Le mensuel *L'Action wallonne* et les quotidiens (57), à l'exception de *L'Express*, approuvent la collaboration

(53) A l'exception de *La Légion nationale* qui ne consacre pas une ligne aux réactions des différents pays.

(54) Depuis le 25 mars 1935, le gouvernement était tripartite.

(55) *Le Journal de Liège*, jeudi 12 mars 1936, p. 1, col. 3-4-5; samedi 21-dimanche 22 mars 1936, p. 1, col. 3-4-5. *La Meuse*, vendredi 20 mars 1936, p. 1, col. 5. *La Wallonie*, jeudi 12 mars 1936, p. 1, col. 2-3-4; mercredi 18 mars 1936, p. 4, col. 4.

(56) Le premier ministre fit deux déclarations devant le Parlement; l'une le 11 mars pour annoncer l'annulation, par une décision commune des gouvernements français et belge, de l'accord franco-belge de 1920 périmé depuis Locarno, le maintien des contacts entre états-majors français et belge dans le cadre de l'exécution des engagements définis par les traités de Locarno qui restent, malgré la décision allemande, la meilleure garantie internationale de la sécurité de la Belgique, enfin la volonté du gouvernement belge de participer aux négociations des puissances signataires de Locarno en vue de restaurer l'ordre international et de sauver la paix en Europe; l'autre, le 20 mars, pour communiquer les résultats de la conférence de Londres qui réunissait les signataires du pacte de Locarno, à l'exception de l'Allemagne. (Cf *Annales parlementaires de Belgique, Chambre des Représentants*, session de 1935-1936, séance du mercredi 11 mars 1936 (après-midi), pp. 789-791, Bruxelles, 1936).

(57) *La Gazette de Liège*, mardi 10 mars 1936, p. 3, col. 1. *Le Journal de Liège*, jeudi 12 mars 1936, p. 1, col. 5. *La Meuse*, vendredi 20 mars 1936, p. 1, col. 5. *La Wallonie*, jeudi 12 mars 1936, p. 1, col. 2-3-4. *L'Action wallonne*, 15 mai 1936, p. 2, col. 4.

de notre pays avec la France et l'Angleterre; la tâche principale de la Belgique réside dans tout effort de conciliation pour rapprocher le point de vue des deux puissances amies. *La Gazette de Liège* demande que notre pays seconde davantage la France que la Grande-Bretagne. Le 27 mars, *La Meuse* (58) est un peu de cet avis; mieux vaut Paris que Londres ou Genève car le secours anglais en cas de guerre, s'il est certain, arrivera lentement sur le champ des opérations.

Les journaux ne sont donc nullement hostiles aux prises de position gouvernementales suscitées par la remilitarisation de la Rhénanie. L'union nationale est une réalité au niveau de la presse liégeoise.

L'attitude de la Grande-Bretagne est moins bien accueillie. *Le Journal de Liège*, *L'Express* et *La Wallonie* (59) sont assez satisfaits des déclarations de A. Eden (60), tandis que *La Gazette de Liège* (61) remarque, sans commentaire, qu'elles ont déçu Paris. Ce sont surtout les deux journaux libéraux précités qui se préoccupent de la politique anglaise. *Le Journal de Liège* (62) est inquiet : la Grande-Bretagne s'efforce de faire admettre les propositions hitlériennes comme base de discussion, à cause de son infériorité militaire, si les négociations ne sont pas étroitement contrôlées par les partenaires de l'Allemagne, elles aboutiront à l'hégémonie du Reich en Europe. *L'Express* (63) n'est pas plus favorable à la thèse anglaise qu'il caricature ainsi : "Il y a un fait, c'est le geste allemand. Il y a un second fait, l'offre allemande nouvelle. Discutons toujours, on verra ensuite. Mais si ça tourne mal, on vous aidera". C'est du "réalisme à courte vue". Une telle attitude est un encouragement à l'Allemagne. "Et la consolation", conclut le journal, "nous sera médiocre de savoir qu'alors il y aura des morts anglais aux côtés des nôtres, le trentième jour de la guerre". *Le Journal de Liège* (64)

(58) *La Meuse*, vendredi 27 mars 1936, p. 1, col. 5.

(59) *Le Journal de Liège*, mardi 31 mars 1936, p. 1, col. 1-2. *L'Express*, mercredi 11 mars 1936, p. 1, col. 3. *La Wallonie*, mardi 10 mars 1936, p. 1, col. 2-3-4.

(60) Le 9 mars 1936, à la Chambre des Communes, le ministre anglais des Affaires étrangères estimait qu'il fallait examiner l'offre allemande de conclusion d'un pacte de non-agression mais il affirmait que pendant la période transitoire, l'Angleterre se considérait comme tenue d'aider la France et la Belgique, en cas d'agression allemande. (Cfr *Documents on international affairs, 1936*, éd. par St. HEALD, pp. 52-56, Londres, 1937).

(61) *La Gazette de Liège*, mardi 10 mars 1936, p. 1, col. 2-6.

(62) *Le Journal de Liège*, mardi 24 mars 1936, p. 1, col. 2.

(63) *L'Express*, vendredi 20 mars 1936, p. 1, col. 2-3.

(64) *Le Journal de Liège*, mardi 31 mars 1936, p. 1, col. 2; mardi 7 avril 1936, p. 1, col. 2.

cherche les raisons de la prudence britannique : d'une part, le Royaume-Uni refuse d'être entraîné dans un conflit en Europe orientale, d'autre part, il est en proie à deux préoccupations à la fois : le conflit en Ethiopie et la remilitarisation de la Rhénanie. *L'Express* (65) est certain que l'Angleterre ne veut pas d'alliance militaire avec la France et la Belgique et que, pour l'éviter, elle fera tout ce qui est en son pouvoir afin d'aboutir à un nouveau Locarno avec l'Allemagne. Alors que ce quotidien voudrait que le gouvernement anglais s'en tienne à la stricte application du pacte de la Société des Nations, dans tous les cas, y compris dans l'hypothèse d'un conflit en Europe occidentale, *Le Journal de Liège* (66) désire que la Grande-Bretagne cesse d'appliquer rigoureusement le Covenant à l'Italie. *L'Action wallonne* (67) remarque, en effet, que les Anglais sont enclins à la sévérité à l'égard de l'Italie et à la clémence envers l'Allemagne, bien que la sécurité des Iles Britanniques soit plus directement menacée par la remilitarisation de la Rhénanie que par le conflit éthiopien. En mai, Georges-A. Detry écrit que l'Angleterre "paraît décidée à s'incliner devant le fait accompli et à tolérer même la reconstruction de lignes fortifiées en Rhénanie" et il regrette que l'entente et la solidarité complètes de la France et de la Grande-Bretagne n'aient pas été réalisées.

Les réactions françaises sont aussi soigneusement observées par la presse. Le 8 mars, Albert Sarraut, président du Conseil français, prononce une allocution radiodiffusée dans laquelle il déclare : "Nous ne sommes pas disposés à laisser placer Strasbourg sous le feu de canons allemands" (68). Cinq journaux sont favorables à la thèse française du retrait des troupes, précédant toutes négociations : ce sont *L'Express*, *La Gazette de Liège*, *Le Journal de Liège*, *Le Prolétaire* et *L'Action wallonne* (69). *La Gazette de Liège* ne se fait aucune illusion sur la réponse allemande et *Le Journal de Liège* accueille le refus du Reich sans surprise. *L'Express* (70) préfère le projet français de règlement de la crise au projet anglais; il résume les propositions de la France en quatre points : "1) L'Allemagne

(65) *L'Express*, dimanche 22-lundi 23 mars 1936, p. 1, col. 1; mardi 17 mars 1936, p. 1, col. 1.

(66) *Le Journal de Liège*, mardi 28 avril 1936, p. 1, col. 2, p. 3, col. 6.

(67) *L'Action wallonne*, 15 avril 1936, p. 1, col. 2; 15 mai 1936, p. 2, col. 2.

(68) *Documents on international affairs, 1936*, p. 51.

(69) *L'Express*, jeudi 12 mars 1936, p. 1, col. 1. *La Gazette de Liège*, mercredi 18 mars 1936, p. 1, col. 1. *Le Journal de Liège*, mercredi 25 mars 1936, p. 1, col. 3-4. *Le Prolétaire*, 28 mars 1936, p. 1, col. 3. *L'Action wallonne*, 15 avril 1936, p. 1, col. 2.

(70) *L'Express*, vendredi 20 mars 1936, p. 1, col. 4.

expliquera devant la Cour de La Haye ce qu'elle reproche au pacte franco-russe; 2) En cas de refus, on lui appliquera les sanctions économiques; 3) En attendant la décision de la Cour de La Haye, le Reich s'engagera à retirer de Rhénanie ses "troupes symboliques" et son artillerie lourde et à ne pas construire de fortifications; 4) Les "Locarniens" envisageront simultanément les mesures d'assistance mutuelle qui s'imposent". Selon *Le Journal de Liège* (71), la France a heureusement fait comprendre à l'Angleterre, le danger de repousser à l'arrière-plan "la question rhénane, pour attacher au problème éthiopien une importance qu'il n'a plus". Il craint cependant que la France ne soit bientôt isolée. La perspective des prochaines élections françaises n'est pas encourageante : si la gauche l'emporte, des difficultés avec l'Italie sont prévisibles; si c'est la droite, un risque de malaise avec l'Angleterre existera. D'après *L'Action wallonne* (72), la position française est délicate : d'une part, "elle exige le respect des engagements pris pour neutraliser les effets du coup de force allemand", d'autre part, "elle freine l'application des sanctions à l'égard de l'Italie". Ce mensuel, pourtant très orienté vers la France, ne consacre guère de commentaires à la politique de notre voisin, sans doute parce qu'il est déçu de l'absence d'action énergique. *L'Express* (73) supplée à sa carence et appuie sans réserve l'attitude française.

La Gazette de Liège, Le Journal de Liège, L'Express et L'Action wallonne n'élèvent pas une seule critique à l'égard de la France, tandis que *La Meuse et La Wallonie* restent sans commentaire, mais leur mutisme ne peut être considéré comme une marque de désapprobation.

Les journaux s'intéressent au rôle que la Société des Nations peut jouer pour apaiser la tension qui règne en Europe. *La Meuse* (74) se demande pourquoi la France et la Belgique ont saisi l'organisme genevois du différend qui les oppose à l'Allemagne; si M. Van Zeeland se montre aussi "jusqu'au boutiste" (75) qu'envers

(71) *Le Journal de Liège*, mardi 21 avril 1936, p. 1, col. 1; mardi 28 avril 1936, p. 1, col. 2.

(72) *L'Action wallonne*, 15 avril 1936, p. 1, col. 2.

(73) *L'Express*, vendredi 20 mars 1936, p. 1, col. 2-3; 21 mars 1936, p. 1, col. 2-3.

(74) *La Meuse*, mardi 10 mars 1936, p. 1, col. 5; vendredi 27 mars 1936, p. 1, col. 5.

(75) Au début du conflit italo-éthiopien, M. Van Zeeland avait défendu à Genève une attitude très ferme et avait déclaré que la Belgique appliquerait les sanctions "jusqu'au bout". Le mot fut relevé par les partisans d'une politique de conciliation, dont le but était de maintenir l'Italie aux côtés de la France et de l'Angleterre.

l'Italie, ce sera la guerre. Le journal déclare aussi que la morale internationale défendue par le pacte de la Société est "pas mal élastique" et que la S.D.N. est "un moyen diplomatique dont use avec une remarquable virtuosité le Foreign Office". Même la foi des socialistes dans l'organisation internationale est ébranlée. *Le Prolétaire* (76) croit que la Société cherche à "se soustraire aux difficultés présentes"; en un an et demi, elle n'a apporté aucune solution satisfaisante aux trois problèmes qui lui ont été soumis : violation des clauses militaires du traité de Versailles, conflit italo-éthiopien et violation du traité de Locarno. *L'Express* (77) se demande si le système de Genève est valable pour le cas d'un conflit occidental. Contrairement à son habitude et aux autres journaux, *La Gazette de Liège* (78) est moins dure à l'égard de la Société des Nations. Elle accueille avec satisfaction, l'unanimité, moins deux abstentions, qui s'est réalisée au sein du Conseil car elle y voit "un rappel à la force obligatoire des traités".

Les journaux liégeois ne placent nullement leur espoir dans une action de la Société des Nations. Aux prises avec deux problèmes importants, déchirée par les intérêts divergents des membres, elle ne conserve plus guère d'efficacité. Tous le reconnaissent, ouvertement ou tacitement.

Le 14 mars, les pays signataires du pacte de Locarno se sont réunis à Londres sans l'Allemagne pour adopter une politique commune. Le 20 mars, à la Chambre belge, M. Van Zeeland, premier ministre et ministre des Affaires Etrangères, expose les résultats de la conférence (79). Un triple but est poursuivi : "le maintien de la paix", "la restauration et le renforcement de la loi internationale", "le maintien et le renforcement de la sécurité". Le point capital des accords est la confirmation du traité de Locarno et les contacts prévus entre les états-majors des quatre puissances. Si l'Allemagne accepte de ne pas augmenter les effectifs stationnés en Rhénanie, de ne pas fortifier la région et de ne pas y construire de terrains d'aviation, si elle donne son assentiment à la création d'une bande de vingt kilomètres démilitarisée et occupée par une force internationale, elle sera invitée à négocier. Le premier ministre donne ensuite lecture d'une lettre confirmant les engagements du traité de Locarno, qui serait envoyée par les garants à la France et à la

(76) *Le Prolétaire*, 28 mars 1936, p. 1, col. 4-5.

(77) *L'Express*, mardi 17 mars 1936, p. 1, col. 1.

(78) *La Gazette de Liège*, vendredi 20 mars 1936, p. 1, col. 1.

(79) *Annales parlementaires de Belgique. Chambre des Représentants*, session de 1935-1936, séance du vendredi 20 mars 1936, pp. 918-920.

Belgique, dans le cas où l'Allemagne refuserait les conditions préalables à la discussion (80). Il conclut que la paix et la loi internationales sortent renforcées des conversations de Londres. *Le Journal de Liège* (81) acquiesce d'abord aux propositions des quatre pays; puis trouve les garanties, offertes à la Belgique, insuffisantes : "la neutralisation d'une zone en territoire allemand ou[...]l'installation dans nos provinces de l'est, de garnisons internationales" n'empêcheront nullement l'Allemagne "d'effectuer une attaque brusquée". L'explication de ce changement réside dans le fait que le premier article est plus le reflet du discours de M. Van Zeeland que des accords de Londres; or le premier ministre avait été vivement applaudi par les parlementaires et la presse ne tarissait pas d'éloges à son égard. Mais le second article expose les réflexions d'Auguste Molitor sur les propositions des quatre pays réunis à Londres. *La Meuse* (82) se réjouit du rétablissement du front anglo-franco-italo-belge, qui constitue un précieux atout et se résigne aux décisions prises parce qu' "il n'y avait guère autre chose à faire, puisqu'il n'était pas question de riposter à l'entrée des troupes allemandes en Rhénanie par une coercition immédiate". *La Wallonie* (83) est favorable aux résultats des pourparlers car elle est convaincue qu'ils "éloignent incontestablement toute menace imminente". *L'Express* (84) qui publie les propositions des quatre puissances locarniennes, est satisfaite de leur accord et signale que tout danger immédiat est écarté. Selon *L'Action wallonne* (85), le but des entretiens londoniens est "de confondre le Reich devant l'opinion mondiale et sans attacher d'autre valeur à ses engagements, de conclure entre les trois puissances occidentales, France-Angleterre-Belgique, des accords politiques et des conventions de caractère strictement défensif jouant dans le cadre tracé par la Société des Nations, parallèlement aux autres accords régionaux". Aussi le journal est-il approbateur.

La presse ne fait pas preuve d'un grand enthousiasme lorsqu'elle prend connaissance des résultats de la conférence de Londres; le sentiment général est partagé entre le soulagement car le danger

(80) Cette lettre sera envoyée par le gouvernement britannique au gouvernement belge, le 1er avril 1936. (Cfr *Documents diplomatiques belges, 1920-1940*, T. IV, pp. 181-183).

(81) *Le Journal de Liège*, samedi 21-dimanche 22 mars 1936, p. 1, col. 3-4-5; mardi 24 mars 1936, p. 1, col. 2, p. 3, col. 7.

(82) *La Meuse*, vendredi 20 mars 1936, p. 1, col. 5.

(83) *La Wallonie*, lundi 23 mars 1936, p. 1, col. 1.

(84) *L'Express*, dimanche 22-lundi 23 mars 1936, p. 1, col. 1-2-3.

(85) *L'Action wallonne*, 15 avril 1936, p. 1, col. 1.

s'éloigne, et la résignation car, à partir du moment où les sanctions militaires étaient rejetées, il n'y avait pas d'autre solution que d'offrir à l'Allemagne de négocier.

Les réactions de l'Allemagne sont aussi suivies avec attention par trois journaux. *L'Express* (86) croit que l'Allemagne veut spéculer sur les divisions en Belgique et en France, il est convaincu qu'elle placera toujours son intérêt et sa sécurité au-dessus du droit européen, et qu'à l'heure présente, son but premier est d'empêcher qu'un accord se réalise contre elle. Pourtant, si l'Allemagne refuse les propositions qui lui sont faites, le Reich sera complètement isolé et la Grande-Bretagne se résoudra à une alliance militaire avec la France et la Belgique. Tout en souhaitant vivement l'accord de l'Allemagne, *L'Express* n'exclut pas l'hypothèse d'un refus. Or le 24 mars, Hitler repousse les propositions de Londres. Le 3 avril, le journal publie, sans commentaire, les dix points proposés par le Führer (87). *Le Prolétaire* (88) cherche une explication à l'attitude allemande; il pense qu'elle vise à diriger les débats, c'est pourquoi Hitler accepte de négocier, tout en rejetant les propositions qui lui étaient faites. Après la réponse négative de l'Allemagne, *Le Journal de Liège* (89) "ne voit guère de conciliation possible entre le maintien intransigeant par Hitler du fait accompli et l'obstination légitime de la France à réclamer le respect des droits, obligations et traités". Il insiste sur le danger des suggestions allemandes qui ont "pour but d'empêcher l'Angleterre, la France et la Belgique d'arrêter entre elles les mesures indispensables à leur sécurité respective et collective". La plus extrême méfiance accueille les propositions d'Hitler.

La position qu'adoptera l'Italie inquiète la presse. Selon *La Wallonie* et *Le Prolétaire* (90), Mussolini tentera de faire payer son

(86) *L'Express*, mardi 10 mars 1936, p. 1, col. 3; dimanche 15-lundi 16 mars 1936, p. 1, col. 2; mardi 17 mars 1936, p. 1, col. 1.

(87) *L'Express*, vendredi 3 avril 1936, p. 1, col. 1-2-3. Ces propositions comprennent : la réorganisation d'ensemble de la paix, la trêve de la presse, une période intermédiaire de quatre mois, la révision des clauses coloniales, un office d'arbitrage entre la France, l'Allemagne et la Belgique, une commission composée d'un anglais, d'un italien et d'un neutre pour contrôler la démilitarisation d'une zone située de part et d'autre de la frontière germano-franco-belge, une conférence sur la limitation des armements, un plébiscite simultané en Allemagne, en France et en Belgique sur les décisions de cette conférence.

(88) *Le Prolétaire*, 28 mars 1936, p. 1, col. 3.

(89) *Le Journal de Liège*, mercredi 25 mars 1936, p. 1, col. 3-4; mardi 7 avril 1936, p. 1, col. 1.

(90) *La Wallonie*, mercredi 25 mars 1936, p. 6, col. 5. *Le Prolétaire*, 28 mars 1936, p. 1, col. 3-4.

appui par des concessions en Ethiopie. *Le Journal de Liège* (91) dénonce l'indifférence italienne pour la crise européenne tandis que *La Meuse* (92) réclame à nos côtés "une Italie puissante et non un pays affaibli par des mesures de coercition". *L'Action wallonne* (93) voit dans l'action italienne en Ethiopie "une magnifique justification de la politique du fait accompli" que l'Allemagne pratique. Elle craint que "les gouvernements de Berlin et de Rome agissent de commun accord" mais elle ne sait si une entente existe déjà entre eux pour partager l'Europe en sphères d'influence.

Seul *Le Prolétaire* (94) parle de l'attitude russe. Il félicite l'U.R.S.S. de la rupture, en guise de protestations, des négociations économiques en cours avec l'Allemagne.

La presse est remarquablement attentive aux développements diplomatiques de la dénonciation du traité de Locarno. Elle s'est particulièrement penchée sur les réactions françaises, anglaises et belges, sur l'attitude de l'Allemagne, puis dans une moindre mesure, sur l'intervention de la Société des Nations et les résultats de la conférence de Londres. La répercussion du conflit italo-éthiopien sur l'issue de la crise européenne fut moins prise en considération (95). La presse se résout à accepter une négociation avec l'Allemagne et se résigne aux propositions qui lui sont faites par les autres signataires du traité de Locarno. Mais elle redoute que le Reich joue le premier rôle dans une discussion future. Quatre journaux auraient eu tendance à soutenir une attitude plus énergique, adoptée par la France mais devant l'abdication française face à l'extrême modération de la Grande-Bretagne, ils décident de soutenir l'action mitigée des participants de la conférence de Londres.

Deux journaux libéraux se distinguent de leurs confrères par le vif intérêt qu'ils portent aux réactions qu'entraîne la remilitarisation de la Rhénanie : ce sont *L'Express* et *Le Journal de Liège*. Ils y consacrent respectivement trois et deux fois et demi plus d'articles que *La Gazette de Liège* qui représente la fréquence moyenne. Le cas du mensuel *L'Action wallonne* est aussi à souligner : les articles de politique extérieure des mois d'avril et de mai sont presque

(91) *Le Journal de Liège*, mercredi 25 mars 1936, p. 1, col. 4.

(92) *La Meuse*, mercredi 22 avril 1936, p. 1, col. 5.

(93) *L'Action wallonne*, 15 mai 1936, p. 2, col. 2.

(94) *Le Prolétaire*, 28 mars 1936, p. 1, col. 4.

(95) La presse fait vingt allusions à l'attitude anglaise, de même à la politique française; les réactions belges sont évoquées dix-neuf fois, la position allemande, dix-sept fois; l'action de la Société des Nations et de la conférence de Londres font l'objet, respectivement, de douze et onze réflexions; le rôle de l'Italie est rappelé dans cinq passages, et l'U.R.S.S. n'a droit qu'à une seule mention.

entièrement consacrés aux réflexions de Georges-A. Detry sur l'attitude des puissances après le coup d'éclat du 7 mars. L'attention de la presse socialiste et de *La Meuse* est prise en défaut tandis que *La Légion nationale* se singularise par l'absence totale de curiosité pour les prolongements diplomatiques à l'entrée des troupes allemandes en Rhénanie (96).

L'opinion liégeoise n'a probablement pas été aussi sensibilisée à la partie diplomatique, qui s'est jouée dans les semaines qui suivirent la dénonciation du traité de Locarno, que cet exposé pourrait le laisser croire. Les lecteurs passionnés de politique étrangère représentent une minorité, d'un niveau intellectuel supérieur, il est vrai, et dont l'influence peut être, de ce fait, inversement proportionnelle à leur nombre. Mais même ces personnes informées n'ont pas eu une vision aussi claire que celle donnée dans cet article. Jamais un journal n'a rassemblé sous un même titre ses idées sur la politique française, sous un autre, celles sur l'attitude britannique, sous un troisième, ses réflexions sur la conférence de Londres. Tous ces éléments sont dispersés dans un ou plusieurs articles. Cependant je ne crois pas avoir trahi ou considérablement déformé l'intelligence des faits que les Liégeois ont eue. Consciemment ou inconsciemment, leur esprit s'est imprégné du ton général que leur journal habituel a adopté sur les diverses questions évoquées dans ce passage. Je n'ai fait qu'ordonner et clarifier les idées un peu confuses qu'ils devaient avoir.

*
* *

En conclusion, nous pouvons dire qu'avant 1936, la presse liégeoise s'est peu souciée de l'éventualité de la remilitarisation de la Rhénanie. Puis brusquement, en janvier et février 1936, elle prend conscience de la menace qui plane sur l'Europe. Après la violation du traité de Locarno, elle se préoccupe très vivement de l'évolution de la crise. Elle analyse l'événement sans passion et rejette la culpabilité sur les puissances alliées de la guerre 1914-1918 qui, par complaisance et faiblesse, ont permis à l'Allemagne de détruire une à une les clauses du traité de Versailles et de reconstituer ainsi sa puissance. La situation internationale offre au Reich une occasion

(96) Nombre d'articles consacrés aux suites diplomatiques de la dénonciation allemande : dans *L'Express*, trente et un, dans *Le Journal de Liège*, vingt-cinq, dans *L'Action wallonne*, dix-sept, dans *La Gazette de Liège*, dix, dans *La Meuse* et *La Wallonie*, huit, dans *Le Prolétaire*, cinq et dans *La Légion nationale*, zéro.

d'agir : le conflit italo-éthiopien a brisé la solidarité anglo-franco-italienne. Le prétexte est fourni par la ratification du pacte franco-soviétique. Le geste allemand fait peser un grave danger sur la paix européenne, d'autant plus que la presse est unanime à n'accorder aucune confiance aux propositions hitlériennes. Les journaux recommandent d'accroître les mesures défensives et de renforcer la collaboration européenne. Aussi portent-ils attention à la réaction des puissances occidentales. Mais l'activité diplomatique est mise en veilleuse à cause des élections françaises des 26 avril et 2 mai, et l'intérêt de la presse liégeoise se détourne de l'affaire rhénane pour s'orienter vers un problème de politique intérieure : les élections belges du 24 mai.

La modération des réactions de la presse d'une région, qui, je le répète, était directement menacée par la décision allemande d'établir des troupes en Rhénanie, est symptomatique de la résignation populaire et du manque de clairvoyance des hommes politiques. L'acte d'Hitler était pourtant d'une importance capitale pour l'avenir. La démilitarisation de la zone rhénane était la seule garantie de sécurité importante et tangible accordée à la France et à la Belgique après la guerre 1914-1918. Le pacte de Locarno qui l'avait renouvelée, assimilait l'entrée de l'armée allemande dans la région du Rhin à un *casus foederis*. Or la France reste sans réaction et les journaux accueillent cette apathie sans protestation. L'équilibre péniblement construit par la République française pour empêcher un nouveau conflit franco-allemand s'écroule définitivement alors qu'une action énergique aurait pu redresser la situation en sa faveur. La remilitarisation de la rive gauche du Rhin et la carence de la France, de la Grande-Bretagne et de l'Italie constituent un succès déterminant de la diplomatie hitlérienne qui pèsera lourdement sur la politique européenne des années suivantes. La presse, centrée sur le danger militaire, n'a pas accordé toute l'importance requise à l'avantage diplomatique qu'Hitler acquérait par la dénonciation du traité de Locarno.

*

* *